

Présents:

abbés Badidike , Tati Yuya, Sales

Animatrice: Th. Fauvelle

Personnes-relais : M-Cl Coppens -M-L Evrard -G. Putseys- M-P Roosen- Cl. Tourneur-

Représentants : C. Chemello - J. Cnudde - A. Fromont - M. Gandibleu - P. Tsavdaroglou

EAP: P. Demoulin – M. Malacort- V. Van Genechten

Excusé

B. Nicolas

Absents

S. Duvivier – Henri Ballant J. Corthals, Cl. Matura, J. Michaux, P. Prös

Temps de prière

Lecture d'une prière à Notre Dame de Fatima

L'abbé Sales et M-L soulignent qu'il existe une prière plus spécifique à Notre Dame de Fatima. Cette prière sera transmise à Patricia.

1. Approbation du rapport de la réunion précédente et approbation de l'ordre du jour :

Rapport approuvé.

Ordre du jour : l'intervention à propos de Accueil et Partage est ajoutée aux divers

2. Rapport d'activités de la Maison Pastorale après 6 mois de fonctionnement

A. Aspect financier

Les locations de salles permettent d'être à l'équilibre pour l'instant au niveau des dépenses fixes et de compléter peu à peu l'ameublement des salles.

B. Aspect pastoral

Niveau paroissial

- ✓ Rencontres de catéchèse du pôle Châtelineau
- ✓ Rencontres de catéchèse de confirmation
- ✓ Assemblées pour tous
- ✓ Réunions des visiteurs de malades

Niveau de la région pastorale

- ✓ Recollection des confirmands adultes le samedi 20 mai
- ✓ Organisation d'une formation par l'Ecole d'Evangelisation Saint-André sur le thème « Vie nouvelle » (4 dates retenues en juin)
- ✓ Pèlerinage à St Antoine d'un groupe de la région de Charleroi (avec l'abbé Marc Leplat) le lundi 12 juin : messe à l'église du Taillis-pré, temps de formation et repas à la maison pastorale

Niveau social

- ✓ Réunions organisées par des associations qui ont un objet social en concordance avec les valeurs chrétiennes (souci et aide des personnes précarisées, tolérance, respect de la personne, souci d'établir des liens sociaux...) Actuellement 3 associations organisent des événements : ASBL El Maujone, le groupe Pas à Pas qui regroupe la maison médicale La Brèche et Bébé Papote , l'AMO Mikado et l'association Inventons la vie.

C. Perspectives

Souhait de développer l'accueil d'activités pastorales tant au niveau paroissial qu'au niveau régional.

- ✓ Au niveau paroissial, invitation est faite à tous les groupes qui souhaitent se réunir en journée ou en soirée.
- ✓ Au niveau régional, création d'un document d'information à distribuer aux RUP et aux responsables et membres de groupes.

D. Réactions et propositions

- ✓ Demande de Jeanne : installation d'un système de protection contre les rayons du soleil. Le soleil est très dérangeant dans les salles donnant sur la façade.

3. Partage des responsabilités et des missions dans une paroisse

- ✓ Lecture du décret relatif aux personnes-relais.
- ✓ Lecture du texte « Intervention du curé au Conseil Pastoral du 24 avril 2017- Responsabilités et mission dans une paroisse » (voir en annexe)

L'abbé Badidike souhaite clarifier ce point avant son départ. Parler le même langage est nécessaire pour éviter tout problème et rendre la passation moins

conflictuelle (rester dans la ligne demandée par l'évêque)

Dans la paroisse c'est-à-dire une communauté de baptisés, le temporel doit avoir un lien avec la pastorale.

Le personnel est engagé et payé par la fabrique mais cela ne veut pas dire qu'il est géré par la fabrique sans avis du curé.

✓ Clarification par A. Fromont

5 axes prioritaires :

- a. Gestion du patrimoine mobilier et immobilier
Entretien, assurances, investissements (comme un propriétaire)
Donations
- b. Gestion du personnel
Nomination et révocation avec le curé
Établissement des fiches de salaire ...
- c. Temporel du culte
Faire en sorte que le culte se déroule de la meilleure façon (pain, vin, encens, vêtements liturgiques, nettoyage, chauffage...)
- d. Depuis le décret Furlan, la fabrique est l'interface unique et privilégiée avec l'autorité de tutelle qui maintenant est la commune. Toutes les demandes doivent être traitées par la fabrique et renvoyées à l'autorité.
- e. Bonne gouvernance (cf. les communes, cpas...)

Autorité communale



Bureau des marguilliers (président, secrétaire et trésorier) (toutes les propositions)



Conseil de fabrique (décision par vote)

Membres de la fabrique : représentant du bourgmestre, curé, membres élus de la fabrique

Toute demande doit faire l'objet d'un rapport de conseil de fabrique.

Rien ne peut être fait derrière le dos du curé.

Cette transparence doit passer aux baptisés. Il faut les informer.

L'abbé Sales insiste sur le fait que la nomination d'un sacristain doit être votée par le Conseil de fabrique sur **proposition du curé**.

Il existe une « job description » de la fonction que l'on peut trouver sur le site de l'évêché.

Patricia insiste sur l'importance de la période d'essai.

Formellement c'est le curé qui présente la personne, il assure juridiquement la décision de présenter la personne.

Abbé Sales : N'y a-t-il pas un examen pour un candidat sacristain ?

Il doit faire preuve de connaissances au niveau liturgique. De plus un sacristain a aussi des tâches matérielles (surveillance du bâtiment, nécessité de travaux...) et doit transmettre ses observations à la fabrique.

Pour Claude Tourneur, le curé propose à la nomination mais n'engage pas.

On pourrait imaginer que la fabrique engage et qu'ensuite le curé ait la possibilité de vérifier les compétences.

On fait remarquer qu'à l'époque (début du 19^{ème} siècle) l'engagement n'était pas soumis aux mêmes exigences que maintenant (période d'essai...)

Une fabrique ne peut engager que sur proposition du curé.

L'abbé Badidike insiste sur le fait que le sacristain est la personne la plus proche du culte et même les modalités de l'examen dépendent du curé.

Abbé Sales : il y a une confusion au niveau des compétences : le sacristain proche du prêtre et du culte tandis que la fabrique s'occupe du temporel. L'abbé s'est étonné que le président de la fabrique de St Barthélemy explique le déroulement de la messe au sacristain, ce n'est pas son rôle.

Jeanne pense qu'il ne faut pas toujours voir le côté négatif ; dans le cas évoqué par l'abbé Sales c'était peut-être sans arrière-pensée.

Pour l'abbé Badidike une activité ne peut se dérouler que s'il y a un aspect matériel et un aspect spirituel.

Il ne faut pas prendre les habitudes pour la règle.

Patricia regrette qu'on prenne du temps à discuter pour un problème propre à une communauté.

L'abbé Badidike répond qu'un certain nombre de choses doivent être clarifiées. Le CP est le lieu où nous pouvons débattre de ces problèmes, il faut rassembler

les énergies et ne pas se préoccuper uniquement de sa paroisse.

Le fonctionnement organique ne peut être remis en question et il ne faut pas que tout ce que nous avons réalisé soit remis en cause après son départ.

4. Evaluation du fonctionnement du CP

Les modalités d'évaluation sont à définir par l'EAP et on en discutera en octobre avec un questionnaire

5. Résultats de l'enquête

Très peu de réponses : 3 réponses écrites- Patricia n'a eu aucun écho, Thérèse a reçu un avis négatif d'un couple de Farciennes (inintéressant, pas beaucoup de fond), pas de réaction à Pironchamps.

Marie-Paule a eu un avis d'une paroissienne venant de Gerpinnes qui critique notamment les pages centrales. Marie-Paule fait remarquer que les journaux n'ont pas été distribués car elle n'a reçu qu'une série d'exemplaires à déposer à l'église.

Georgette se plaint de ne pas avoir reçu de journaux. Myriam explique qu'il n'y a pas suffisamment d'exemplaires pour couvrir tous les quartiers et qu'elle a privilégié la distribution dans le centre vu que la distribution précédente n'a pas été bien effectuée dans les quartiers du Taillis-pré (de nombreux journaux sont restés dans le fond de l'église et M-L a rapporté que les plaintes de quelques personnes qui déclarent ne jamais recevoir le journal)

Les avis sont assez divergents : pour certains il faut plus d'articles « religieux » pour d'autres l'ouverture à des nouvelles « communales » est intéressante. Certains voudraient plus d'articles « sociaux » mais trouvent les pages centrales (qui ne dépendent pas de nous) totalement inutiles alors qu'elles avaient une connotation sociale importante.

On constate l'importance des photos des pages de couverture : l'article d'André Fromont à propos des fabriques a été très apprécié et il a eu d'autant plus d'impact que les gens ont d'abord vu sa photo.

L'appel aux dons n'a pas été très fructueux : dons et versements confondus on arrive à 270 euros.

L'abbé Sales demande si, au départ de l'abbé Badidike, il y aura un trou financier à combler.

L'abbé Badidike répond qu'il n'y a pas de déficit mais que les responsables des

ASBL de Châtelineau et de Farciennes tirent la sonnette d'alarme et ne pourront pas continuer à payer.

Marie-Louise Evrard fait remarquer que la paroisse de Profondville a renoncé après 3 ans et est revenue à l'édition de son ancien journal.

Pour l'abbé Badidike l'étape de lancement du journal s'est faite avec des modalités qui n'étaient pas de mise dans notre région.

Quel est le but que nous poursuivons ? C'est de donner l'information sur l'Eglise même si nous ne sommes plus dans un milieu pratiquant.

Tous les media ont des difficultés, même les messes radiodiffusées et télévisées sont parfois jumelées pour limiter les dépenses.

Nous devons nous mobiliser et mobiliser nos chrétiens pour montrer que nous existons et pour rendre visibles le peu d'activités que nous avons encore. « Il faut d'abord rêver ».

La publicité pourrait nous aider.

La question est de savoir si nous allons distribuer 10000 exemplaires (nombre nécessaire pour qu'ils cherchent de la publicité) ou limiter le nombre et garder une partie du budget pour les distribuer par la poste ?

De l'avis de tous, la distribution via la poste a un coût trop élevé.

Trouver des distributeurs est un défi à résoudre.

Il faudrait trouver des jeunes qui acceptent de distribuer. Patricia pense que c'est difficile voire impossible.

Pour Jean-Pierre, nous ne pouvons pas continuer avec un système bancal tributaire de l'état de santé et de l'âge des personnes.

Si nous avons 10000 exemplaires, nous aurons les revenus de la publicité ;

Pourrait-on imaginer un apport financier pour les distributeurs ?

Pour André Fromont, on pourrait l'envoyer par mail. Ou le lier à une page Facebook. L'abonnement serait gratuit pour la version numérique. Imaginer Une newsletter.

Marie-Louise rappelle que la distribution par une firme distributrice avait ses limites (pas toujours efficace) et le prix était trop élevé.

N.B. l'abbé Sales rêve d'un papier de meilleure qualité.

6. Divers

➤ Pèlerinage au sanctuaire de Fatima.

Présentation d'un diaporama sur Fatima - Historique de l'UPR (Myriam recherche dans les documents et photos)

Présentation de panneaux : contenu à choisir. Coordination de l'abbé Sales avec l'abbé Badidike

➤ Pèlerinage à Bonne Espérance (présentation par Césira)

120 personnes- enfants de tous âges. Les enfants de 2^{ème} ont reçu un chapelet en bois d'olivier.

Patricia et Claude trouvent que la messe était un peu longue. Pour Paul on devrait utiliser le schéma de l'assemblée pour tous et commencer après les lectures.

➤ Concert

Suite à une proposition faite par groupe musical d'organiser un concert dans une de nos églises, Marie-Claire était intéressée mais après avoir visionné leur vidéo, elle abandonne l'idée (Toutes les personnes ayant vu cette vidéo partagent cet avis)

➤ Diaconie

Marie-Louise explique la situation de Entraide et Partage.

Constat : le nombre de bénéficiaires est en augmentation. (94 familles sont aidées soit 300 personnes).

Le constat des difficultés avait été fait par les intervenants sociaux :

- Peu de temps pour les familles
- Problèmes financiers
- Problèmes administratifs

Un contact avait été pris avec St Vincent de Paul Châtelet et avec la banque alimentaire mais sans succès.

La décision a été prise de revoir la façon d'aider en se basant sur l'objectif premier qui est de remettre les gens debout. Les conditions d'octroi sont plus exigeantes, il y a d'abord un entretien avec l'assistante sociale et le MOC pour fixer les objectifs.

La distribution a lieu tous les 15 jours et il n'y a plus de produits européens.

A Fromont fait remarquer qu'il y a énormément d'associations qui font le même travail et qu'il faudrait peut-être mieux coordonner les services.

Unité Pastorale Refondée Notre Dame de Fatima

Conseil pastoral

24 avril 2017

Date de la prochaine rencontre : à fixer